

# L'Etat reboise et les feux ravagent

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4432 - Jeudi 22 mars 2018 - Prix : 10 DA

Arrêtées à Rouiba

Deux sœurs impliquées dans une affaire de détention de psychotropes

Page 24

Infractions au code de la route durant 2017

## Plus de 247 000 mis en cause

Page 3

### Crésus à Washington

Par Mohamed Habili

La scène est d'anthologie, autant surréaliste que triviale : devant les médias, Donald Trump, qui reçoit à la Maison-Blanche le futur roi saoudien Mohammed Ben Salman, exhibe un grand rectangle illustré de maître d'école détaillant les armes, quantités et prix à l'appui, qu'il vient de vendre à son hôte, qui bien que gêné par ce déballage inattendu, prend le parti de s'en amuser. C'est bien la première fois en tout cas que l'on voit un président américain se flatter publiquement d'une vente d'armes, comme d'une bonne affaire quelconque, tout en montrant une vive reconnaissance pour la personne avec laquelle il l'a conclue. La première fois aussi que de part et d'autre des armes ne semblent pas valoir pour leur puissance de destruction, et donc en fonction de la victoire qu'elles sont en mesure de donner, mais pour les emplois que leur fabrication est à même de créer. En plus des quantités et des prix, Donald Trump, appuyé en cela par son invité, a tenu à ce que la vente soit rapportée à sa véritable aune : les milliers d'emplois qui sont ainsi mis à la disposition des travailleurs américains. Ce qui prouve bien, soit dit en passant, qu'effectivement il est tout le temps en campagne, qu'il ne fait rien qui ne soit dans l'intérêt de sa réélection... en 2020. Les Etats-Unis sont le pays le plus puissant et le plus riche au monde, mais on ne le croirait pas à voir son président tresser des lauriers au prince saoudien, ce crésus, lequel à son tour, il est vrai, n'est pas en retour économe de ses éloges.

Suite en page 3

### Sommet de l'UA à Kigali

# Ouyahia signe l'accord sur la zone africaine de libre-échange



Ahmed Ouyahia, Premier ministre, représentant du Président Bouteflika, ainsi que les dirigeants africains présents hier à Kigali pour le Sommet extraordinaire de l'Union africaine, ont signé l'accord prévoyant l'instauration d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC) et le protocole instituant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes. Lire page 2

Tizi Ouzou/60% de sa production non facturés

L'ADE confrontée aux fuites, créances, vols et manque de moyens

Page 4

Cinéma

«Les sept remparts de la citadelle» présenté à la presse

Page 13

Sommet de l'UA à Kigali

# Ouyahia signe l'accord sur la zone africaine de libre-échange

■ Ahmed Ouyahia, Premier ministre, représentant du Président Bouteflika, ainsi que les dirigeants africains présents hier à Kigali pour le Sommet extraordinaire de l'Union africaine, ont signé l'accord prévoyant l'instauration d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC) et le protocole instituant la Communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes.

Par Lynda Naili

En l'absence du Nigeria qui n'est pas favorable au projet dans sa forme actuelle, l'Algérie et la quarantaine de pays de l'UA ont paraphé hier, lors de la cérémonie de clôture du Sommet extraordinaire de Kigali dont les travaux sont présidés par le chef d'Etat rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine, l'accord pour lancer la ZLEC (Zone de libre-échange continentale) entre les 55 pays qui constituent le continent.

Frôlant les 2 500 milliards de dollars de PIB cumulé, la mise en place de la Zone de libre-échange, en discussion depuis 2012, constitue une des pierres angulaires de l'agenda 2063 de l'UA, qui avait tracé une nouvelle vision de développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable. En somme, il s'agit d'aller vers un marché continental unique pour les biens et services à travers lequel les pays membres de l'UA espèrent stimuler le commerce entre les pays africains devant créer une intégration économique entre les Etats du continent. Une intégration qui certes répond à une aspiration née du panafricanisme, mais surtout à un impératif pratique lié à la viabilité économique du continent. Ainsi, la ZLEC doit inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao),



Ph.D. R.

l'Union du Maghreb arabe et la communauté des Etats sahélo-sahariens. A ce sujet, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA (CUAA), a déclaré que sur les 55 pays du continent «plus de quarante pays ont accepté de signer l'accord sur la zone de libre-échange, nous pouvons être fiers du travail accompli». Et d'ajouter sur son compte twitter, qu'«après plus de 55 ans d'union politique, il est temps de consolider l'union économique par le commerce, moteur irréversible de la richesse des nations et l'intégration pour

l'Afrique que nous voulons. En cette phase de notre histoire, il ne saurait y avoir, pour l'Afrique, de tâche plus pressante que l'approfondissement de l'intégration du continent». «Il importe que les Africains cessent d'être des étrangers sur leur propre continent, alors que d'autres y circulent librement», a-t-il ajouté. Ainsi, avec pour objectif d'éliminer toutes les barrières au commerce et aux échanges, qu'elles soient tarifaires ou non tarifaires, et un taux de libéralisation qui tient compte des contraintes et des spécificités de chaque pays, le

défi est bien évidemment d'améliorer le climat des affaires mais surtout lutter contre la corruption, un fléau qui gangrène à des niveaux différents les pays du continent. Par ailleurs, selon l'accord fraîchement paraphé, sa mise en vigueur restera tributaire de sa ratification par un minimum de 22 pays. Ce qui n'est pas de prime abord une mince affaire pour les Etats membres de l'UA. Et pour cause, outre de faire face à l'absence de la première économie du continent, le Nigeria, la contagion vers d'autres Etats est à craindre, l'UA

doit faire face également à la question du taux de ratification qui a créé une frilosité de certains pays à l'instar de l'Afrique du Sud qui privilégie une exigence minimale de deux tiers d'Etats ayant ratifié le texte avant sa mise en œuvre. A noter qu'outre l'accord portant création de la ZLEC, ont été également signés, lors ce sommet extraordinaire de l'UA, le protocole sur le commerce de marchandises, celui sur le commerce des services et enfin celui sur le règlement des différends.

N. L.

Journée internationale des forêts

## L'Etat reboise et les feux ravagent

Selon un bilan avancé par la direction générale de la Protection civile, les feux ont ravagé près de 29 000 hectares de forêts, 10 400 hectares de maquis, 12 000 hectares de palmiers et 24 000 arbres fruitiers durant l'année 2017.

En effet, depuis des années et précisément pendant la saison estivale, une certaine d'incendies touche plusieurs régions du pays. Les wilayas du Nord sont les plus touchées par les feux et enregistrent des pertes humaines et matérielles. Durant l'année 2017, près de 15 200 incendies et feux de forêt ont été traités par les éléments de la Protection civile pour un nombre d'interventions estimé à 20 251 opérations. Dans un communiqué, la Protection civile indique que «ces incendies ont généré des dégâts évalués

à 28 841 hectares de forêts, 10 389 hectares de maquis, 14 745 hectares de broussaille, 2 141 hectares de récoltes, 12 461 hectares de palmiers et 246 272 arbres fruitiers». Et dans le cadre de la campagne estivale 2018, la Protection civile prévoit la mobilisation de 490 unités d'intervention et 27 colonnes mobiles, réparties à travers les wilayas classées à risque élevé. De son côté, le directeur de la protection de la faune et de la flore à la direction générale des forêts, Belkhira Abdelkader, a indiqué qu'«un dispositif de prévention est mis en place pour parer à toutes éventualités, notamment l'indice forêt-météo». Belkhira a expliqué que l'indice forêt-météo est calculé à partir de composantes qui tiennent compte des effets de la teneur en eau des combus-

tibles et du vent sur le comportement des incendies. «Les trois premières composantes sont des indices d'humidité des combustibles et les deux autres sont des indices de comportement du feu», a-t-il ajouté. Pour sa part, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a procédé mardi dernier au lancement d'une campagne d'implantation de 2 600 plants au niveau de la cité 10 000 logements de Sidi Abdallah (Alger), et ce, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts, placée cette année sous le thème «Forêts au service des villes durables». S'exprimant en marge du lancement de la grande campagne d'implantation, Zerouati a indiqué que «la mise des forêts à la disposition des villes durables

constitue désormais l'un des grands objectifs du développement durable à l'horizon 2035». Le secteur de l'Habitat, poursuit-elle, est l'un des secteurs sur lesquels mise le ministère de l'Environnement pour créer ces villes durables avec toutes leurs dimensions écologique, économique, sociale et culturelle. C'est dans cette optique, ajoute la ministre, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a initié le «prix villes durables» qui sera décerné le 25 octobre 2018 coïncidant avec la Journée nationale de l'arbre. A cet égard, Zerouati a précisé que l'objectif escompté de ce prix, au niveau national, consistait essentiellement à sensibiliser davantage le citoyen et à développer et à embellir les villes algériennes. **Thinine Khouchi**

Infractions au code de la route durant 2017

# Plus de 247 000 mis en cause

■ Le nombre des mis en cause dans des affaires d'infraction au code de la route durant 2017 avait atteint 247 833 personnes, selon le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.



Par Louiza Ait Ramdane

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale, lors d'une séance consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant le code de procédure pénale, le ministre a fait savoir que les statistiques de 2017 démontraient un recul du nombre des infractions par rapport à 2016 qui a enregistré 249 178 crimes commis par 250 438 mis en cause dont 247 533 hommes et 2 905 femmes. Le casier des délits routiers revêt une importance majeure, car il s'agit du suivi et de l'examen de tout ce qui a trait aux infractions routières et à leur impact, a estimé Louh, mettant l'accent sur l'importance de l'établissement d'un casier des délits routiers au même titre que le casier judiciaire pour garantir le suivi et le traitement de ces affaires par les instances concernées de l'Etat, outre la prévention. La même démarche a été suivie en matière d'établissement du casier d'addiction à l'alcool et à la drogue, sur la base de statis-

tiques collectées depuis 2014 jusqu'à l'an dernier, a indiqué le ministre.

## Nouvelles mesures dans la révision du Code de procédure pénale

L'amendement du Code de procédure pénale présenté devant l'APN introduit de nouvelles mesures visant à consolider les libertés individuelles à travers la révision des dispositions relatives au casier judiciaire, la réhabilitation ainsi que les dispositions relatives à la contrainte par corps.

Cette révision porte sur trois axes dont le premier a trait à la contrainte par corps. A ce propos, le projet de loi soumis au débat propose de nouvelles dispositions pour l'exécution de la contrainte par corps en prévoyant que l'appel suspend l'exécution de la contrainte par corps, en expliquant les modalités de cette suspension en disposant que le contraignable peut payer la moitié de la somme à laquelle il est condamné avec l'engagement de se libérer du

reste en totalité ou par tranches aux échéances fixées par le procureur de la République.

Ce texte propose également de limiter la contrainte par corps aux délits et crimes en excluant les contraventions avec réduction de la durée maximale d'emprisonnement de cinq à deux ans.

Quant au deuxième axe portant sur la révision des dispositions relatives au casier judiciaire, le texte propose un ensemble d'amendements axés sur la création d'un casier judiciaire des personnes morales, l'actualisation des dispositions du casier à travers l'introduction de la peine d'intérêt général et l'ordonnance pénale outre la stipulation de sa possible délivrance via internet et par procuration ainsi que sa délivrance au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger.

Parmi les principales propositions, figurent la révision des dispositions relatives au casier des délits routiers à travers la création d'une base de données des peines prononcées, des dispositions relatives au casier d'addiction à l'alcool et son élargisse-

ment aux crimes liés aux stupéfiants. Le projet de loi propose la possibilité d'informer les personnes du contenu du bulletin N02 du casier judiciaire, ce qui permettra d'éviter certains problèmes survenus auparavant pour des candidats aux élections locales au moment du dépôt de leurs dossiers. Il est proposé également que le bulletin N03 du casier judiciaire ne comporte que les peines fermes privatives de liberté dépassant la durée d'un mois.

Pour ce qui est de l'incidence du casier judiciaire, le texte prévoit que les condamnations qui y sont inscrites ne peuvent en aucun cas empêcher le recrutement de la personne concernée, tant dans le secteur public que privé, tant que le crime commis n'est pas incompatible avec la fonction briguée.

Le troisième axe porte, par ailleurs, sur la révision des dispositions relatives à la réhabilitation juridique et judiciaire de la personne morale avec précision de ses modalités et la durée donnant droit à cette procédure.

L. A. R.

Louh :

## Les réformes introduites au secteur de la justice «palpables sur le terrain»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé mardi à Alger que les «réformes profondes» introduites ces dernières années au secteur de la justice sur instructions du président de la République et à la demande de juristes «sont palpables sur le terrain». Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale

lors d'une séance plénière consacrée au débat du projet de loi amendement et complétant le code de procédure pénale, M. Louh a indiqué que «les réformes intenses et profondes introduites au secteur de la justice ces dernières années sur instructions du président Bouteflika sont aujourd'hui palpables sur le terrain», ajoutant qu'elles «ont été introduites, à la demande de

juristes et avec l'approbation de toutes les parties dans le cadre de l'édification de l'Etat de droit». Le ministre a rappelé la réforme «ordonnée par le président de la République relative aux prérogatives du procureur de la République concernant l'émission de mandats de dépôt en matière de flagrant délit, les procédures de flagrant délit étant remplacées par celles de com-

parution immédiate et l'émission du mandat de dépôt relevant désormais des prérogatives du magistrat de siège». Il a ajouté que cette réforme «a été opérée dans le cadre de la garantie des libertés individuelles et du renforcement de l'indépendance de la justice à la faveur du programme du président de la République». M. Louh a cité, en outre, les différentes réformes

### LA QUESTION DU JOUR

## Crésus à Washington

Suite de la page une

Spécifiant le prix prohibitif d'une pièce vendue, Trump souffle à son hôte: mais cela n'est rien pour vous. Trump aime l'argent, et plus quelqu'un en a, plus il ressent de la sympathie doublée de respect pour lui. Mais il n'est pas le seul dans son cas: la Chambre a repoussé sans appel une motion proposée par un certain nombre de représentants des deux camps prônant l'interdiction de vendre des armes à un pays engagé dans une sale guerre au Yémen. Les représentants, qui ont une réélection à mener à bien cette année, n'ont aucune envie de se voir reprocher par leurs électeurs d'avoir empêché la création de dizaines de milliers d'emplois. Même s'il est une réussite américaine de ces dernières années, c'est bien sur le front de l'emploi, du moins à en croire les statistiques officielles. Cela dit, entre le prince saoudien et le président Trump, il n'y a pas que l'argent, passant d'ailleurs exclusivement du premier au second, il y a aussi un ennemi commun: l'Iran, dont ils conviennent de briser la montée en puissance avant qu'elle ne devienne irréversible. Ce que Mohammed Ben Salman est allé acheter auprès de Donald Trump, c'est moins des armes que l'assurance que celui-ci, comme il s'y est engagé, sortira bien son pays de ce faux pas accompli par son prédécesseur, qui a pour nom l'accord sur le nucléaire iranien. Il n'y a pas de somme que les Saoudiens ne sont pas disposés à mettre sur la table pour voir les Américains marcher du même pas qu'eux dans cette direction. Le président américain a promis que le retrait se fera dans les formes requises d'ici à mai prochain. Le dauphin saoudien est venu séjourner assez longtemps aux Etats-Unis pour être sûr qu'en repartant chez lui, plus aucun doute ne persistera chez lui quant à la volonté des Américains à tenir leur engagement.

M. H.

Tizi Ouzou/60% de sa production non facturée

# L'ADE confrontée aux fuites, créances, vols et manque de moyens

■ Pus de 60%, soit 150 000 m<sup>3</sup> d'eau potable produits à Tizi Ouzou ne sont pas facturés, a révélé, hier, le directeur de l'unité Algérienne des eaux, Ammar Berzouk.

Par Hamid Messir

Il a précisé que 20% de cette quantité non recouvrée est la conséquence des fuites sur les réseaux défectueux. Le

## Education et formation professionnelle Etablir des passerelles entre les deux secteurs

**LES SECTEURS** de l'Education nationale et de la Formation professionnelle doivent établir des passerelles «très importantes» entre eux pour assurer une bonne orientation des élèves vers un profil idoine, déterminant pour leur avenir, notamment leur insertion dans le monde du travail, ont estimé, hier à Alger, des spécialistes du secteur. «Il faut établir des passerelles très importantes entre l'Education nationale et la Formation professionnelle. Nous nous attelons avec nos conseillers d'orientation à une étude approfondie parce que l'orientation est primordiale, c'est elle qui va déterminer l'avenir de nos enfants», a assuré M<sup>me</sup> Sonia Gaïd, directrice de l'éducation d'Alger Ouest. M<sup>me</sup> Gaïd s'exprimait en marge de la rencontre régionale d'information et de vulgarisation de la nouvelle organisation du cursus d'enseignement professionnel. Selon cette responsable de l'éducation, pour l'orientation des élèves optant pour une formation professionnelle, les parents sont consultés au préalable pour aider aux choix de leurs progénitures, ajoutant que la moyenne et le profil de ces élèves sont pris en considération. Elle a expliqué qu'en 4<sup>e</sup> année moyenne, quand cette orientation est faite, une discussion est engagée avec les professeurs, les élèves, les parents et des psychologues, précisant qu'il y a toute une équipe derrière avant de faire l'orientation vers un profil. Pour sa part, le directeur de l'éducation d'Alger Est, Abidat Lahbib, a mis l'accent sur la nécessité de l'accompagnement des élèves dans leur choix, notamment de la part des parents pour qu'ils puissent facilement s'intégrer ultérieurement dans le monde du travail, en fonction de leur aptitude, de leur préférence et de leur qualification. «L'accompagnement des parents est capital pour assurer une orientation à même d'assurer à l'élève une bonne insertion professionnelle une fois son diplôme en poche», a-t-il dit.

Anis Y.

directeur de l'unité de l'ADE de Tizi Ouzou, qui animait un point de presse à la veille de la Journée mondiale de l'eau, a soutenu que l'on ignore la destination de 40% de l'eau produite, estimée à 300 000 m<sup>3</sup>, non recouvrée. Ammar Berzouk a, dans le même sillage, estimé un déficit en abonnés de plus de 50 000 comparativement aux compteurs posés par la Sonelgaz pour l'alimentation des habitations en gaz naturel. Cela constitue un sérieux problème pour l'ADE de Tizi Ouzou dans l'établissement d'un fichier clients précis. Le même responsable a rappelé que l'on a procédé à la pose de plus de 13 500 compteurs en 2017, ajoutant qu'actuellement la distribution de l'eau potable dans les communes de Zekri, Ath Ziki et Idjeur n'est pas du ressort de ses services. La gestion de l'eau reste difficile pour l'ADE à Tizi Ouzou pour d'autres motifs, à savoir l'effectif réduit des travailleurs aggravé par le départ en retraite de plus de 200 employés, la lourde facture de l'énergie de 60 milliards de centimes et les dettes des entreprises et des administrations publiques de l'ordre de 190 milliards de centimes, a rappelé son directeur. Selon lui, sans le renforcement des moyens humains et matériels de l'ADE et le recouvrement des créances, il sera difficile d'assurer un meilleur ce service public vital. Sur un autre registre, Ammar Berzouk a estimé que des points noirs liés à l'AEP des



Ph/D. R.

populations de la wilaya persistent encore dans pas moins de 38 communes, notamment celles de la façade maritime, tout en annonçant le renforcement de la dotation de cette région à la faveur d'un apport de l'eau desalée depuis de la station de Cap Djinet (Boumerdes). Tandis que

pour la région de Bouzeguène, affectée également par des pénuries, le responsable local de l'ADE a annoncé la mise en service du transfert depuis le barrage Tichy Haf (Béjaïa) à partir de l'été prochain. Ammar Berzouk a assuré qu'avec un taux de remplissage de 47% du barrage de

Taksebt, soit 84 millions de m<sup>3</sup>, les besoins de la population de la wilaya qui s'alimentent depuis le même barrage seront couverts jusqu'à l'hiver prochain, assurant que malgré la faible pluviométrie enregistrée pour la 4<sup>e</sup> année consécutive la situation ne prête pas à l'inquiétude.

H. M.

Exposition-vente de produits d'artisanat à Ghardaïa

## Plus de 5 000 visiteurs à la fête du tapis

Quelque cinq mille visiteurs ont afflué vers les stands de l'exposition-vente de l'artisanat traditionnel, organisée au palais des expositions de Bouhraoua (Ghardaïa), dans le cadre de la 50<sup>e</sup> édition de la fête du tapis, a indiqué hier à l'APS le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Ghardaïa. «Pas moins de 112 exposants, dont 70 femmes, représentant une trentaine de wilayas, ont eu l'occasion de mettre en valeur des produits d'artisanat, symbole du savoir-faire ancestral, réalisés par les mains de femmes artisanes et designers dans la plus grande élégance, à travers des créations composées essentiellement de tapis et autres vêtements traditionnels, véritables œuvres artistiques», a indiqué Boubakeur Seddik Tegagra. Cet événement, haut en couleur, vise aussi à «mettre l'accent sur l'évolution du secteur de l'artisanat et une opportunité pour mettre en avant le travail de tissage en provenance de toutes les régions du pays et montrer la richesse de

cet héritage culturel», a-t-il expliqué. Fidèle à son slogan «Le tapis : prolongement civilisationnel, défi économique et consécration de l'unité nationale», cette édition de la fête du tapis, qui a connu la participation d'associations professionnelles et de coopératives féminines activant dans différents domaines de l'art traditionnel, a pour but de mettre en place de nouvelles perspectives de commercialisation des produits authentiques, où le tapis traditionnel a incontestablement pris une place de choix. Selon Omar Fekhar, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, cette manifestation renforce la destination touristique de Ghardaïa, fait revivre l'activité économique de la région et crée une animation culturelle de qualité. L'exposition-vente de produits artisanaux a été mise en place au profit d'artisans pour une durée limitée et ceci pour dynamiser le commerce au niveau de la vallée du M'zab et sauvegarder les métiers de l'artisanat qui

font partie du patrimoine matériel national, a fait savoir M. Fekhar. Pour de nombreux exposants, le tapis et autres produits traditionnels «se portent mal» en l'absence d'acheteurs connaisseurs et souffrent de la concurrence du tapis industriel vendu beaucoup moins cher. «Le tapis traditionnel confectionné par les femmes au foyer ne trouve plus acquéreur et ne s'écoule pas bien, compte tenu de son prix jugé cher par rapport au tapis synthétique industriel, mais aussi de la rareté des touristes étrangers», a souligné un exposant de Ksar Chellala. «La situation est loin d'être reluisante pour l'artisanat», a indiqué de son côté Hadj Brahim, marchand de tapis à Ghardaïa, qui estime que le tourisme interne reste l'unique «bouée de sauvetage» pour la préservation du tapis traditionnel en laine pure. Pour sa part, une exposante de Médéa, visible-ment satisfaite de son séjour à Ghardaïa, a confié que cette exposition-vente lui a permis de nouer des relations amicales et

d'affaires avec des exposants et artisans venus de différentes régions du pays. Pour les organisateurs, cet espace d'exposition-vente visait à assurer la promotion culturelle, économique et sociale du tapis des différentes régions du pays et d'apporter une meilleure connaissance de ce produit au public, en contribuant à redynamiser la commercialisation du tapis sur le marché local. Les professionnels de l'artisanat n'ont de cesse de le répéter que cet événement ambitieux qui met en exergue un savoir-faire perpétué au fil des générations par les artisans, doit être maintenu et impulsé afin de permettre aux visiteurs de découvrir des produits réalisés à la fois avec passion et dextérité. Cette manifestation commerciale incontournable pour un secteur des plus stratégiques pour le pays vise avant tout à valoriser la qualité des produits artisanaux locaux et le génie créatif de leurs concepteurs, estiment-ils.

Daili Y.

Jusqu'au mois de février

# L'inflation moyenne annuelle à 4,9%

■ L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,9% jusqu'à février 2018, selon l'Office national des statistiques.

Par Salem K.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à février 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de mars 2017 à février 2018 par rapport à la période allant de mars 2016 à février 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en février par rapport à janvier 2018, qui est l'indice brut des prix à la consommation en février par rapport à janvier 2018, elle a été de -0,6%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,9% en février comparativement à ceux de janvier 2018. A titre d'exemple, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une baisse de 3,5%, particulièrement la viande blanche (-8,3%) et les légumes (-5,7%). De



même, les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires) ont enregistré une baisse, quoique légère, de 0,4%, entraînés par la chute des prix des légumes secs (-9,6%).

Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une légère baisse de 0,1%. Par contre, les prix des services ont observé une hausse de l'ordre de 1,8%. Par groupe de biens et services, une augmentation des prix a touché les logements-charges (+0,9%), les transports et communication (+1,1%) et ceux de la santé et d'hygiène corporelle (+0,8%). En revanche, les prix de l'habillement-chaussures ont baissé de 0,8% alors que le reste s'est caractérisé par des variations modérées. Pour rappel, la loi de finances 2018 prévoit une inflation de 5,5%. S. K./APS

Pétrole

## Le Brent à plus de 68 dollars

Les cours de l'or noir confortaient leur hausse mercredi en cours d'échanges européens, sur un marché attentif de la publication des données officielles sur les réserves américaines alors que les chiffres de la fédération professionnelle de l'API table sur leurs baisses. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 68,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 63 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI)

pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 55 cents à 64,09 dollars. Les cours ont atteint leur plus haut depuis un mois et demi en matinée, à 68,24 dollars pour le Brent et à 64,25 dollars pour le WTI. «La hausse entamée mardi peut être vue comme le signe que les marchés anticipaient des données positives de l'American Petroleum Institute (API) qui ont été publiés après la clôture», ont commenté des analystes. L'API a fait état d'une baisse des stocks de tous les types de pétrole, ont souligné plusieurs analystes, qui se tournent maintenant vers les

chiffres officiels de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA). Pour la semaine achevée le 16 mars, les analystes tablent sur une hausse des stocks de brut de 3,25 millions de barils mais sur une baisse des stocks d'essence de 2,45 millions de barils, et de 2,25 millions de barils de ceux d'autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Par ailleurs, les marchés gardent un œil sur la géopolitique, alors que la rencontre entre le président des Etats-Unis Donald Trump a loué sa «grande amitié» avec le jeune prince héri-

tier saoudien Mohammed Ben Salmane. Les renforcements de la relation entre les deux pays pourraient peser sur l'Iran, rival régional de l'Arabie saoudite, alors que le président américain a menacé de revenir sur l'accord sur le nucléaire qui a levé les sanctions empêchant l'Iran d'exporter son pétrole. «M. Trump et le prince Ben Salmane sont tous deux ouvertement opposés à l'accord, tout comme M. Pompeo», qui a été désigné comme prochain chef de la diplomatie américaine après le limogeage de Rex Tillerson, ont souligné des analystes. **Lamine H.**

Pour réaliser une raffinerie de pétrole

## L'Egypte conclut des accords financiers

La société égyptienne Alexandria Mineral Oils Co SAE (AMOC) a conclu un accord avec des institutions financières nationales et internationales pour réaliser une raffinerie de

pétrole d'un coût de 500 millions de dollars. Parmi les institutions financières impliquées dans cet opération avec l'AMOC, figurent la Société Financière Internationale (SFI, filiale de la

Banque mondiale) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), selon la presse égyptienne. Le président de l'AMOC, Amr Mostafa, a fait savoir

qu'outre cette levée de fonds, son entreprise devrait bientôt achever les procédures pour une deuxième introduction sur le Nasdaq Dubai, la Bourse des Emirats arabes unis. **R. E.**

Change

## L'euro prend de la valeur face au dollar

L'euro reprenait de la valeur mercredi face au dollar, sur un marché attentif au ton qu'arborera le nouveau gouverneur de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, après une réunion de deux jours de l'institution. En fin de matinée, l'euro valait 1,2277 dollar contre 1,2242 dollar mardi soir. La monnaie unique européenne progressait aussi face à la devise japonaise, à 130,52 yens pour un euro contre 130,42 yens mardi soir. Le billet vert perdait du terrain face à la monnaie nipponne, à 106,31 yens pour un dollar contre 106,53 yens la veille au soir. Le marché

attendait les résultats de la réunion de la Fed qui doit se terminer après la clôture européenne et pour laquelle les marchés anticipent une hausse des taux d'un quart de point, la sixième depuis que l'institution a commencé son programme de resserrement monétaire en 2015. Pour plusieurs analystes, le cours du dollar a d'ores et déjà intégré cette hausse et réagira plutôt au ton et aux termes employés par M. Powell, dont ce sera la première réunion en tant que gouverneur de la Fed. Les investisseurs seront à la recherche d'indices pour savoir si la banque centrale

américaine augmentera ses taux trois ou quatre fois cette année. «Entre la forte croissance (aidée par les baisses d'impôts et la dépense publique) et un niveau de chômage au plus bas, plusieurs investisseurs parient sur quatre hausses cette année, même si le consensus reste toujours à trois», a fait valoir un analyste. Une hausse des taux rend le billet vert plus rémunérateur et plus attractif, donc les cambistes achètent des dollars en anticipation. A l'inverse, le billet vert pourrait reculer si M. Powell se montre moins volontariste qu'attendu. Du côté de la livre britannique,

la publication de données sur le taux de chômage au Royaume-Uni, au plus bas depuis 1975, et sur une progression des salaires plus forte qu'attendu a porté la monnaie britannique à de nouveaux sommets face à l'euro. En matinée, la livre a atteint son niveau le plus fort depuis début février à un euro pour 87,25 pence. Il y a deux jours, la livre avait déjà fortement progressé à la suite d'un accord sur la période de transition post-Brexit. La monnaie chinoise valait 6,3314 yans pour un dollar contre 6,3341 yans pour un dollar mardi après-midi. **Y. B.**

### Technologie Le Nigeria se dote d'un centre spécial pour l'innovation

LE GOUVERNEMENT nigérian a inauguré mardi un nouveau complexe destiné à servir de centre névralgique pour l'innovation dans le pays. Le Centre d'orientation technologique, conçu par l'Agence nationale pour la Science et les Infrastructures du génie, a été créé dans le but d'aider les entrepreneurs, les chercheurs et les innovateurs à accéder plus facilement au processus de commercialisation des inventions basées sur les technologies indigènes, selon Ogbonnaya Onu, ministre des Sciences et Technologies. Le ministre a déclaré que ce nouveau centre technologique, situé à Abuja, la capitale du pays, permettrait aux Nigériens d'accomplir de nouvelles avancées, et de créer de nouvelles opportunités pour aider ce pays d'Afrique de l'Ouest à passer d'une économie basée sur les ressources naturelles à une économie mue par la connaissance et l'innovation. «Si nous prétons davantage d'attention à l'innovation, et si nous nous appliquons à transformer nos découvertes en biens et en services viables sur le marché, nous pouvons recréer une classe moyenne, renforcer le naira (la monnaie locale) et garantir un avenir meilleur pour nous-mêmes et pour les générations à venir», a-t-il ajouté. Les autorités nigérianes estiment que le Nigeria, qui dispose de nombreuses ressources naturelles et du plus important marché d'Afrique, est en mesure de se lancer dans une initiative qui lui permettra de diversifier son économie de manière durable, en encourageant l'accumulation et la mise en œuvre de technologies locales. **K. L.**

Quatre chemins de Béjaïa

# Démolition de locaux commerciaux

■ Annoncée pour la semaine dernière, l'opération de démolition des 53 locaux commerciaux des Quatre chemins a enfin eu lieu avant-hier. L'opération a été supervisée pas le wali en personne ainsi que par le maire de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

La démolition est intervenue après plusieurs réunions avec les occupants des locaux qui ont reçu des garanties en ce qui concerne leur délocalisation vers d'autres sites comme l'Edimco. Ils ont auparavant signé des engagements afin que les travaux de démolition soient entamés sans résistance et sans protestation. C'est d'ailleurs dans un climat de calme que l'opération a eu lieu et en présence des commerçants qui ont assisté à la démolition de leurs locaux sans doute avec un pincement au cœur et une petite angoisse de quitter leurs activités un laps de temps en attendant de se voir affectés d'autres locaux afin de reprendre leur travail et pouvoir nourrir leurs familles. Il faut noter que certains commerçants occupent des locaux depuis plus de 25 années alors que d'autres plus de 30 années, voire plus. Les commerçants ont exprimé à la fois leur inquiétude sur le temps qu'ils devaient patienter pour l'affectation de nouveaux locaux et les lieux dans lesquels ils seront placés. Cependant, ils ont exprimé la confiance placée en les autorités pour les affecter dans de très bons sites et le plus rapidement possible sachant qu'ils ont des bouches à nourrir. «Le wali s'est déplacé ce matin pour superviser l'opération de démolition entamée au niveau des locaux situés au niveau de l'échangeur des 4 chemins», annonçait la cellule de communication hier matin. Et d'ajouter: «après son intervention pour régler le problème qui retardait ce projet, les locaux sont enfin démolis après de longues années d'attente», fait observer la même source. «Le wali a insisté auprès de l'entreprise ENGOA afin d'honorer son engagement de livrer le projet fin avril prochain», rappelle-t-on, faisant observer que «le chef de l'exé-



tif a remercié ce matin les propriétaires de locaux rasés pour leur collaboration et les a rassurés que des espaces verts seront bel et bien réalisés au niveau de l'ouvrage». Pour sa part, le maire de Béjaïa a relevé en substance, le climat de «sérénité» dans lequel s'est déroulée l'opération et surtout «la coopération et la compréhension» observées chez les commerçants qui occupaient les lieux depuis plusieurs décennies. Il est utile de rappeler que

«lors de la visite effectuée au niveau du site, au début du mois en cours, le premier responsable de la wilaya a insisté auprès du directeur des travaux publics afin de suivre de très près l'avancement du chantier et respecter les délais prévus pour la livraison du projet vers la fin du mois d'avril prochain». Et d'ajouter: «il a demandé aux responsables concernés d'entamer d'ores et déjà les aménagements des espaces verts ainsi que l'installa-

tion du plan lumière (avec système LED) prévu pour éclairer le site». Notons qu'avec la livraison prochaine de ce projet qui a connu du retard à cause de plusieurs contraintes parfois techniques et surtout des contraintes liées au déplacement des réseaux (adduction, pipeline, etc.) une fluidité sera sans doute observée dans le trafic routier au niveau de cette entrée principale de la ville de Béjaïa qui est souvent engorgée surtout en période

estivale où le trafic routier se multiplie par plusieurs fois au point de faire fuir les gens qui veulent visiter la ville de Yemma Gouraya. Rappelons aussi que le président de l'APW a annoncé dernièrement sa décision de «dégager le financement pour lancer une étude d'aménagement du site en aire de détente et d'accompagner l'APC de Béjaïa dans l'opération de recasement des commerçants concernés». H. C.

Ouargla

## La voie ferrée Touggourt/Hassi-Messaoud revêt une grande importance pour la région

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, a affirmé, mardi à Touggourt (Ouargla), que le projet de voie ferroviaire Touggourt/Hassi-Messaoud revêt une grande importance pour la région.

S'exprimant lors de l'inspection de ce projet d'un linéaire de 150 km, le ministre a indiqué qu'il va contribuer, à l'instar des grands projets prévus dans le cadre du programme du Président de la République, à l'impulsion

de la dynamique socioéconomique dans la région, la création de nouveaux emplois, et l'atténuation de la pression sur le réseau routier dans la région, qui supporte plus que sa capacité.

D'après les présentations fournies à la délégation ministérielle, ce projet, lancé en 2013 pour un coût avoisinant les 70 milliards DA, est actuellement à 52% d'avancement de ses travaux, englobant jusque là 101 km de travaux de terrassement, la pose de voies

sur 7 km, et la réalisation de deux ouvrages (ponts-rails) sur les 11 ouvrages de prévus.

Concernant le programme de développement du rail à travers le pays, le ministre des Travaux publics et des Transports a affirmé que l'Etat oeuvrait à développer ce mode de transport avec un objectif d'assurer, à l'horizon 2021, le transport de 17 millions de tonnes de marchandises et 60 millions de voyageurs.

Yanis D.

Bousaada

## Le Centre d'instruction de l'artillerie de campagne ouvre ses portes au public

La manifestation «portes ouvertes» sur le Centre d'instruction de l'artillerie de campagne (CIAC) de Bousaada, chahid Ali-Bennoui dans la wilaya de M'sila a été marquée par un grand engouement du public, a-t-on constaté.

Ouverte mardi, les officiers présents à chaque stand ont détaillé au public les formations dispensées et les conditions d'accès à ce centre assurant des formations annuelles aux soldats affiliés.

Le commandant du centre, le lieutenant colonel, Yazid Menasri a indiqué que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Armée nationale populaire (ANP) portant consolidation de la

communication entre ce corps militaire et le public, en particulier, a-t-il ajouté, la catégorie des jeunes.

Réitérant l'engagement de l'ANP à poursuivre le processus de modernisation et de développement au service de l'Algérie, le

même officier a indiqué que l'organisation de cette manifestation coïncidant avec la fête de la Victoire était une hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance du pays.

Le Centre d'Instruction de

l'Artillerie de Campagne de Bousaada dispose de tous les moyens pédagogiques nécessaires témoignant du degré de professionnalisme et la qualité de la formation, a-t-on indiqué.

Ce Centre est l'une des sections du Centre d'Entraînement

d'Armes de Batna, transféré par la suite vers Ain Arnat (Sétif) puis à Boughar dans la wilaya de Médéa, avant d'être rattaché à l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne de Bousaada (EAAC).

L. M.

Mila

## Arrestation de deux individus pour possession de corail brut

Deux individus issus de la wilaya de Jijel ont été appréhendés dans la wilaya de Mila par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) pour possession de corail brut destiné à la commercialisation illicite, a-t-on appris mardi du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Inscrite dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite du corail, cette

opération a été menée à la base d'informations indiquant qu'un individu âgé de 27 ans exposait sur sa page d'un réseau social, un morceau de corail à la vente.

L'intensification des recherches et des investigations a permis à la brigade de police de mettre un plan efficace pour l'identification et puis l'arrestation, au niveau du point de contrôle routier entre les wilayas de Mila

et de Jijel, de cet individu, accompagné par son frère âgé de 32 ans, a-t-on souligné.

La fouille du véhicule des deux suspects a permis aux éléments de la brigade de recherche et d'investigation de saisir un morceau de corail a fait savoir la même source, ajoutant que ces malfaiteurs ont été placés en détention préventive pour «possession de corail brut».

R. R.

Tunisie

# Caïd Essebsi juge souhaitable de modifier la loi électorale avant les élections

■ Le président de la Tunisie, Béji Caïd Essebsi, a jugé mardi souhaitable de modifier la loi électorale avant les prochaines élections annoncées pour décembre 2019.

Par Mondji C.

«**J'**adhère à tous ceux qui prônent la révision de la loi électorale. C'est une action hautement souhaitable et nous devons nous engager à la modifier avant les prochaines élections quelles que soient les critiques», a-t-il indiqué lors d'une cérémonie au palais de Carthage à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance.

A ce propos, Caïd Essebsi a proposé la formation d'une équipe restreinte au sein de la Commission du document de Carthage pour la révision de

cette loi, en prévision des prochaines élections en décembre 2019, a-t-il déclaré sans préciser de quel scrutin il s'agissait, alors que des législatives et présidentielles sont prévues l'an prochain.

M. Essebsi a en outre affirmé qu'il ne lancera aucune initiative pour changer la Constitution, estimant que cela constitue «un grand acquis qu'il faut respecter», notant que «les instances constitutionnelles prévues par ce texte n'ont pas encore été mises en place».

Dans le même contexte, le président a émis le souhait de voir l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) parvenir, lors de la séance plénière pré-

vue ce mercredi, à l'élection des membres restants de la Cour constitutionnelle.

A cet égard, il a évoqué la possibilité d'émettre des projets de loi en vue de l'élection des membres de la Cour constitutionnelle à la majorité absolue au lieu de la majorité requise de 145 voix.

Le président a de surcroît appelé les partis et organisations syndicales et patronales réunis au sein du pacte de Carthage, qui oriente le gouvernement d'union nationale, à «continuer à travailler ensemble dans l'intérêt commun, malgré les dissensions croissantes à l'approche des élections».

M. C./APS



Sommet

## Le président sahraoui à Kigali pour participer au sommet extraordinaire de l'UA

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, prendra part aux travaux du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur l'adoption du protocole d'institution de la zone de libre-échange africaine (ZLECA) prévu ce mercredi dans la capitale rwandaise, Kigali.

A son arrivée lundi soir à l'aéroport international de Kigali, le président Ghali a été reçu par le président de la République du Rwanda et président en exercice de l'Union africaine, Paul Kagame, accompagné de hauts responsables rwandais.

Le président sahraoui était accompagné d'une importante délégation composée du ministre de Commerce, Mohamed Mustapha Teimidi et du ministre délégué auprès du MAE, chargé des questions africaines, Hamdi Al-Khalil Mayara.

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) prendra part avec les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA au sommet sur l'adoption du protocole de Kigali relatif à l'institution de la Zone de libre-échange africaine (ZLECA), une charte historique et l'un des principaux projets de l'agenda 2063 visant à réaliser une Afrique intégrée et prospère et pacifique, a indiqué mardi SPS, ajoutant que la ZLECA est en mesure de transférer les richesses des millions d'Africains à travers la consolidation des relations commerciales entre les pays africains. Les travaux de la 18<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil des ministres africains des Affaires étrangères ont débuté lundi à Kigali ayant à l'ordre du jour, l'examen des projets de documents finaux devant être adoptés par le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement notamment la déclaration de Kigali pour la création d'une zone de libre-échange continentale.

La session ministérielle avait examiné le rapport de la 5<sup>e</sup> réunion des ministres africains de Commerce tenue à Kigali les 7 et 8 mars, outre le rapport de la commission technique chargée des affaires juridiques et de la justice relatif aux instru-

ments juridiques de la ZLECA. La ZLECA fera de l'Afrique une des plus grandes économies au monde et renforcera sa capacité d'interaction à pied d'égalité avec les communautés économiques internationales, ont mis en avant les intervenants, lors de la cérémonie d'ouverture de cette session.

### Après l'arrêt de la CJUE sur l'accord de pêche UE-Maroc: Sidati appelle l'UE à des «négociations directes» avec le Front Polisario

Le ministre délégué, représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati a appelé mardi l'Union européenne (UE) à des «négociations directes» en vue d'un accord qui permettra aux entreprises européennes d'exercer leur activité au Sahara occidental ou dans les eaux adjacentes dans le respect du droit et la sécurité juridique.

«Le Front Polisario a clairement indiqué qu'il était prêt et autorisé à négocier directement avec l'UE et les entreprises européennes un accès légal à nos ressources naturelles», a-t-il écrit dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Pour le ministre sahraoui, l'ouverture de négociations directes constitue, actuellement, «la seule option légale et crédible à court terme pour que l'UE évite d'exposer ses Etats membres et les entreprises européennes à de graves risques juridiques et financiers découlant de leur participation à l'exploitation» des ressources naturelles du Sahara occidental.

Mohamed Sidati a réitéré, à ce titre, sa préférence pour «un dialogue constructif et ouvert» avec l'UE en vue de résoudre ces problèmes, exprimant son souhait de trouver en l'UE «un partenaire égal».

Selon le ministre sahraoui, les questions commerciales concernant le Sahara occidental ne peuvent être résolues de manière durable que dans le cadre d'un règlement politique global.

Il a, à ce propos, mis en garde l'UE

contre les conséquences de l'approche qu'elle a adoptée lors de la renégociation de ses accords avec le Maroc, soulignant que son attitude «ne fera que miner les efforts de Horst Kohler (envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental) en vue d'une reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc». Mohamed Sidati a dénoncé le processus de consultation initié par la Commission européenne dans le cadre de la renégociation des accords UE-Maroc afin d'obtenir le consentement du peuple sahraoui, qualifiant sa conduite d'«inconcevable» et ses manœuvres visant à saper le statut du Front Polisario de «profondément antidémocratique», «moralement répréhensible» et «légalement discutable».

Il a démenti, ainsi, les allégations de la Commission européenne sur la participation d'organisations civiles représentant le peuple du Sahara occidental dans les concertations qu'elle mène et qui visent à contourner les arrêts de la justice européenne, soulignant que ce processus n'avait pas été accompli avec les représentants réels du peuple sahraoui.

Le ministre sahraoui a appelé, à ce titre, la Commission à publier la liste des organisations civiles consultées dans le cadre de ce processus.

### Aucune participation de la société civile sahraouie aux consultations

Il a rappelé également qu'une certaine d'organisations de la société civile sahraouie ont exprimé début février leur «profonde préoccupation» face aux négociations entre l'UE et le Maroc visant à inclure les produits issus du Sahara occidental occupé dans leurs accords commerciaux sans le consentement du peuple sahraoui.

Ces organisations avaient condamné une approche de la Commission européenne «destructrice et insoutenable».

Mohamed Sidati a souligné, dans ce contexte, que le Front Polisario, reconnu par les Nations unies en tant que repré-

sentant légitime du peuple sahraoui, «a démontré sa capacité à contester les accords UE-Maroc lorsque ces accords incluent illégalement le Sahara occidental». «Au nom du Front Polisario, je vous exhorte à soutenir sans équivoque le processus politique de l'ONU, non seulement pour défendre les droits légaux du peuple sahraoui, mais pour un avenir durable pour le Maghreb, bâti sur la stabilité démocratique, la prospérité, et l'Etat de droit», a-t-il ajouté.

Il a estimé que l'UE doit reconnaître que l'exploitation illégale et continue des ressources naturelles du Sahara occidental «renforce encore l'occupation illégale de ce territoire par le Maroc, entrave le processus politique et encourage les violations graves des droits de l'Homme des Sahraouis par le Maroc».

Dans un arrêt rendu le 27 février dernier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé que l'accord conclu entre l'UE et le Maroc ne peut en aucun cas s'appliquer au Sahara occidental et dans les eaux adjacentes à celui-ci.

Reprenant les principes posés par l'arrêt du 21 décembre 2016, la Cour rappelle que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc doivent être interprétés, conformément au droit international, en ce sens qu'ils ne sont pas applicables au territoire et aux eaux du Sahara occidental.

Inclure le territoire du Sahara occidental dans le champ d'application d'un accord entre l'UE et le Maroc viole les principes essentiels du droit international, à commencer par le droit à l'autodétermination, selon l'arrêt de la CJUE.

Mohamed Sidati a regretté que les Etats membres de l'UE, encore moins la Commission européenne n'ait pris de «mesures sérieuses» pour se conformer aux décisions de la justice européenne.

«Rien n'indique que l'UE, ses Etats membres ou leurs sociétés ont l'intention de se retirer des eaux du Sahara occidental ou de demander le consentement du peuple sahraoui» tel que requis par la justice européenne, a-t-il déploré.

Nacer F.

SOVAC PRODUCTION

# La nouvelle gamme «Ich bin Algerier» du Volkswagen Caddy lancée



Page animée par Ali Zidane

**V**olkswagen Utilitaires Algérie : le Volkswagen Caddy est proposé à partir d'aujourd'hui avec trois nouvelles finitions. Basées sur la version Combi vitrée, elles seront toujours proposées en deux motorisations diesel accouplées à une boîte de vitesses manuelle : 1.6 TDI pour les versions Start et Start + et 2.0 TDI en finition Carat.

La nouvelle gamme Volkswagen Caddy en fait un

véhicule unique, entre l'utilitaire et le véhicule de loisirs, idéal pour tous les besoins du quotidien. Son espace et sa conduite agréable le rendent idéal pour les familles. Le Caddy Start est doté de jantes en alliage 15" avec une multitude d'équipements de confort et de sécurité. Il est équipé de portes arrière à vantaux, des baguettes latérales de protection et de rétroviseurs extérieurs réglables et dégivrables électriquement.

À l'intérieur, le Caddy est équipé d'une sellerie en tissu,

avec dessin Kutamo, d'une direction assistée, d'un tableau de bord avec couvercle de vidépoches et de lève-vitres électriques avec commande confort et limiteur de force. Sur le volet sécuritaire, le Caddy se dote dès sa version Start d'airbags frontaux, latéraux et de tête, du contrôle électronique de stabilité ESP et d'un antidémarrage électronique.

Par ailleurs, pour seulement 300 000 DA supplémentaires sur la finition entrée de gamme, le Caddy Start+ offre pour ses clients des jantes 16", un hayon avec baie de fenêtre, des vitres latérales et lunette arrière assombries à 74 %, ainsi que des phares antibrouillards. Aussi, on retrouve sur cette version un levier de frein à main et pommeau de levier de vitesses en cuir et une radio «Composition

Colour» avec 6 hauts parleurs/USB/ (Bluetooth).

Coiffant la nouvelle gamme, le Caddy Carat, conçu pour nos clients les plus exigeants, se présente dans toute sa splendeur et son confort. Supérieurement équipé, il dispose de jantes en alliage 17", de phares bi-xénon pour feux de croisement et de route, avec éclairage jour à LED, de climatisation automatique et une radio «Composition Media» plus un parkpilot (signaux d'avertissement acoustiques en cas

d'obstacles à l'arrière), caméra de recul «rear view», roue de secours en alliage avec pneu normal et détecteur de fatigue.

Le Volkswagen Caddy est produit en Algérie, dans l'usine Sovac Production de Relizane. Il est disponible dès aujourd'hui dans l'ensemble du réseau Sovac. Côté tarifs, la version Start sera proposée au prix de 2 999 000 DA TTC, la finition Start+ au prix de 3 300 000 DA TTC et la version Carat sera facturée à 3 900 000 DA TTC.

Industrie automobile-Condor

## Benhamadi rencontre les sous-traitants automobiles en Tunisie



**L**e président du Conseil d'administration de Condor Group, Abderrahane Benhamadi, a rencontré vendredi 16 mars dernier à Tunis (Tunisie) les principaux acteurs du secteur de la sous-traitance automobile en Tunisie.

Cette rencontre qui a vu la présence de deux ministres tunisiens ainsi que plus de 25 entreprises agissant dans le domaine de la sous-traitance automobile, pour certaines filiales de grands groupes internationaux, intervient dans le cadre du projet de l'usine PSA Algérie dont Condor Group est associé à 15,5%.

La conférence avait pour

objectif principal de présenter le Groupe Condor et ses différentes activités aux équipementiers tunisiens qui servent les plus importants constructeurs européens, mais également nouer des relations avec les principaux sous-traitants automobiles. Elle permet également de trouver des partenaires pour le développement de la filière automobile en Algérie.

Il y a lieu de rappeler que le président du conseil d'administration de Condor Group, Abderrahane Benhamadi, avait déjà rencontré le 15 février dernier, les principaux équipementiers du secteur automobile au siège de la Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules - FIEV.

Il est utile de rappeler que M. Benhamadi avait déclaré auparavant à une chaîne de télévision privée que «les documents seront finalisés avant la fin du mois, et le projet sera directement lancé avec la préparation des plateformes, les entrepôts, le transfert des machines et leur installation», ajoutant que «les premières voitures Peugeot et Citroën assemblées en Algérie sortiront début 2019».

Les véhicules de la marque Peugeot seront fabriqués en Algérie par la société Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) pour un investissement de 100 millions d'euros, a indiqué à l'APS le directeur du Groupe français PSA, chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient, Jean-Christophe Quémard.

RENAULT TRUCKS ALGERIE

## Étend son réseau avec un nouvel établissement à Constantine

**R**enault Trucks Algérie poursuit le déploiement de son réseau de distribution avec l'ouverture d'un nouvel établissement à Constantine. A l'instar de l'établissement de Sétif, le site de Constantine sera également géré par Bergerat Monnoyeur Algérie - BMA. L'inauguration a eu lieu le 21 mars 2018 en présence notamment de Monsieur Christophe Richard, directeur général de Bergerat Monnoyeur Algérie, de Monsieur Olivier de Saint Meleuc, Senior vice-président de Renault Trucks International et de Georges Haidar, directeur général de Renault Trucks Algérie.

L'inauguration de ce nouveau site illustre la volonté de Renault Trucks Algérie d'aller au plus près de ses clients à travers le pays avec un maillage plus dense du territoire. Situé au

niveau de la zone industrielle d'El Tarf, le site de Constantine s'étend sur une superficie totale de plus de 20 000 m<sup>2</sup> où les clients de la marque trouveront un service complet et professionnel qui permet notamment la remise en état du véhicule y compris les carrosseries avec un atelier dédié de 1200 m<sup>2</sup>. En intégrant de nouveaux points de représentation dans son réseau de distribution, Renault Trucks Algérie renforce son réseau et confirme ainsi sa volonté d'aller chercher de nouvelles sources de croissance et d'accroître la proximité



avec ses clients. A l'heure actuelle, le réseau Renault Trucks en Algérie compte 13 représentations : Alger - Rouiba et les Grands Vents, Blida, Oran, Chlef, Annaba, Béjaïa, El Kseur, Tadjenanet, Bordj Bou Arreridj, Hassi Messaoud, Sétif et Constantine.

Grand Prix RTL Autoplus «des meilleures voitures du Salon de Genève»

## La nouvelle Peugeot 508 primée



**L**a nouvelle Peugeot 508 présentée en première mondiale au Salon de Genève a obtenu le premier prix décerné par les lecteurs du magazine Autoplus et des auditeurs de RTL dans la catégorie «Voitures de Série».

Ce prix est le résultat des

votes des lecteurs et auditeurs qui ont fait part de leur préférence dans les quatre catégories proposées : voitures de série, voitures vertes, concept car et choix des enfants. Gilles Vidal, directeur du style de la marque Peugeot, a reçu le prix de la voi-

ture de série préférée des lecteurs d'Autoplus et des auditeurs de RTL, pour la nouvelle Peugeot 508 devant six autres concurrentes. La nouvelle Peugeot 508 reçoit ainsi son premier prix, surtout qu'elle renferme la dernière version du i-Cockpit. Avec son volant compact, sa dalle numérique tête haute configurable et son écran tactile capacitif 10" HD. Elle met en avant le confort des assises, les massages multipoints et le son Hi-Fi Focal offrant le plaisir d'un son pur et détaillé, pour des sensations de conduite inédites.

Grâce à l'efficacité de ses motorisations E6.2 PureTech ou BlueHDi et sa boîte automatique à 8 rapports EAT8i, la nouvelle Peugeot 508 conjugue puissanc-

ce et émissions de CO2 maîtrisées.

Grâce à une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule, la technologie Night Vision vous permet de mieux détecter, de nuit, la présence de piétons ou d'animaux sur votre route. Dotée des derniers équipements de sécurité et d'aide à la conduite, la nouvelle berline Peugeot 508 transcende votre expérience de la haute technologie.

Avec sa conduite précise, son agrément de direction et sa tenue de route exemplaire renforcée par la suspension pilotée, la nouvelle berline haut de gamme Peugeot 508 renouvelle votre plaisir de conduire et intensifie votre liberté de mouvement.



## Proche-Orient

# Israël admet pour la première fois avoir attaqué un «réacteur nucléaire» syrien en 2007

■ Israël a reconnu pour la première fois hier avoir lancé un raid aérien ultra-secret en 2007 contre un «réacteur nucléaire» en Syrie, une révélation qui constitue, selon un ministre, un avertissement adressé à l'Iran.

Par Rosa C.

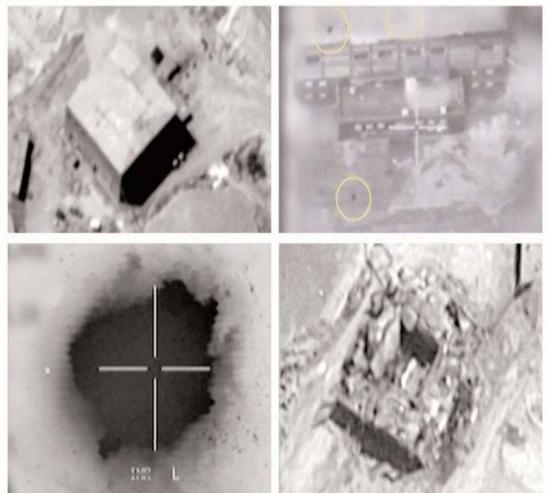
Il ne faisait guère de doute depuis longtemps qu'Israël était derrière l'attaque en «territoire ennemi» contre le site Al-Kibar, dans la province syrienne de Deir Ezzor (est), dans la nuit du 5 au 6 septembre 2007. Mais jusqu'à présent, la censure militaire empêchait la divulgation d'informations sur cette opération. Cette reconnaissance coïncide avec une multiplication de mises en garde de la part d'Israël contre le renforcement de la présence militaire iranienne dans la Syrie en guerre, et d'appels à corriger ou annuler l'accord conclu par les grandes puissances avec l'Iran sur les activités nucléaires de la République islamique. Le prési-

dent américain Donald Trump a donné jusqu'au 12 mai aux Européens pour remédier aux «terribles lacunes» de cet accord conclu en 2015. La possibilité d'une attaque israélienne contre les installations nucléaires iraniennes a longtemps fait l'objet d'intenses spéculations. En 1981, Israël avait bombardé le réacteur nucléaire irakien d'Osirak malgré l'opposition de Washington. Le ministre chargé des services de renseignements Yisrael Katz a évoqué hier un nouveau scénario de ce type à mots couverts. «L'opération menée en 2007 a permis de faire comprendre qu'Israël ne permettrait jamais que l'arme nucléaire tombe dans les mains de ceux qui menacent son existence : la Syrie hier, l'Iran aujourd'hui», a

prévenu le ministre sur son compte Twitter. Le ministre de la Défense, Avigdor Lieberman, a lui aussi lancé un avertissement.

«La puissance de notre armée, de notre aviation et de nos capacités de renseignements s'est fortement renforcée par rapport à 2007. Cette équation, tout le monde au Moyen-Orient a intérêt à en tenir compte», a proclamé M. Lieberman dans un communiqué. Le président Reuven Rivlin a pour sa part félicité les responsables et participants à cette opération en soulignant que les Israéliens avaient «contracté envers eux une dette à vie». Le général de réserve Amos Yadlin, chef des renseignements militaires israéliens à l'époque de l'attaque, a affirmé à des journalistes que le réacteur syrien allait devenir actif dans «un délai de six à huit mois» et qu'il fallait donc agir rapidement.

Interrogé sur les raisons qui ont poussé l'armée à lever la censure, Amos Yadlin a invoqué la guerre civile qui ravage la Syrie. L'ancien chef du Mossad, les services de renseignements, Tamir Pardo, cité par la radio publique a en revanche affirmé qu'il ne comprenait pas l'utilité de divulguer de telles informations. «Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2007, des appareils de l'armée de l'air israélienne ont frappé et détruit un réacteur nucléaire syrien», a précisé l'armée dans un communiqué. «Le



PH. A. D. R.

réacteur était sur le point d'être achevé. L'opération a permis de supprimer une menace existentielle émergente pour Israël et toute la région», poursuit-elle.

La Syrie a toujours démenti qu'il s'agissait d'un site nucléaire. Mais l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait jugé en 2011 «très probable» que ce site était effectivement un réacteur, peut-être construit avec l'assistance de la Corée du Nord. Israël veille aujourd'hui à rester à l'écart du conflit en Syrie, qui a éclaté en 2011, mais a mené ces dernières

années des dizaines d'attaques en Syrie visant des positions du régime ou ce qui est présenté comme des convois d'armes à destination du mouvement chiite libanais Hezbollah, un des ennemis d'Israël qui combat au côté du président Assad. Israël s'alarme aussi de la présence militaire grandissante en Syrie de l'Iran, autre allié du régime. Il accuse Téhéran de chercher à construire en Syrie et au Liban des usines de production de missiles à haute précision qui pourraient être utilisés contre Israël. R. C.



## Points chauds

### Intérêt

Par Fouzia Mahmoudi

Sous les deux mandats de Barack Obama à la Maison-Blanche, si la situation au Proche-Orient était restée stagnante, elle avait du moins une certaine stabilité. Mais aujourd'hui, une année après la prise de pouvoir de Donald Trump, la situation dans la région se rapproche du chaos. Ainsi, alors qu'Israël continue à coloniser autant de terres palestiniennes que possible, l'Autorité palestinienne se rend compte qu'elle ne peut plus compter sur Washington, non seulement pour le moindre soutien, mais par ailleurs pour la moindre objectivité. Tant et si bien que Mahmoud Abbas a fini cette semaine, après plusieurs mois sous haute tension, par perdre son calme. «Fils de chien !», c'est ainsi qu'a choisi le président palestinien de qualifier l'ambassadeur américain en Israël, David Friedman, partisan de longue date des colonies en Cisjordanie. Le rais s'exprimait dans la soirée du 19 mars, lors d'une réunion de dirigeants palestiniens. Ce dérapage trahissait autant sa colère que sa lassitude. Celui-ci déjà en grande difficulté avec le Hamas, que son entourage accuse d'avoir mené un attentat à l'encontre du Premier ministre issu du Fatah, semble assumer sa perte de contrôle. A l'approche de ses 83 ans, le dirigeant brûle les ponts et assume son isolement. Rupture avec l'administration Trump, jugée trop partisane et engagée en faveur d'Israël. Défiance envers les pays arabes, soupçonnés de trahison de la cause palestinienne, au nom d'autres priorités. Et enfin, nouveau raidissement contre le Hamas, accusé de saborder les efforts de réconciliation entre factions. L'heure n'est pas aux compromis mais aux tranchées. «On est déjà entré dans une période de transition», explique un responsable israélien. Abbas veut s'assurer qu'il y aura une continuité de sa ligne politique. Les enjeux intérieurs et extérieurs se confondent dans une même dynamique dépressive. Le 13 mars à Washington, la Maison-Blanche a réuni des représentants d'une vingtaine de pays, dont Israël et des Etats arabes, pour envisager des solutions pratiques à la crise humanitaire dans la bande de Ghaza, contrôlée par le mouvement islamiste depuis 2007. Ce même jour, une tentative d'attentat frappait le convoi du Premier ministre Rami Hamdallah, tout juste entré dans ce territoire à l'agonie. Cette opération étrange, dont les auteurs restent inconnus, a offert l'occasion à Mahmoud Abbas de rejeter sur le Hamas l'entière responsabilité de l'échec de la réconciliation nationale, lancée depuis octobre 2017. Faisant ainsi face à des ennemis multiples, Abbas semble décidé à ne plus faire dans la dentelle et à attaquer de front ceux qui s'attaquent aux intérêts d'un peuple palestinien dont le sort ne semble plus intéresser grand monde. L'heure des grands sommets internationaux est passée et l'Occident s'est trouvé un nouveau passe-temps en la Russie, qui est passée en quelques années seulement du statut d'allié privilégié à celui d'ennemi redoutable. Les Palestiniens ne représentant aucun danger, se sont vu rapidement reléguer au second plan, étant évoqués dans les chancelleries occidentales uniquement lorsque leur président à un coup de sang, justifié, et visant l'un des leurs.

F. M.

## Afghanistan

### Au moins 26 morts dont beaucoup de jeunes dans un attentat à Kaboul

Au moins 26 personnes, pour la plupart des adolescents, ont été tuées par kamikaze à pied qui s'est fait exploser devant l'université de Kaboul, où des Afghans fêtaient Norouz, le Nouvel an perse, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur.

Cette attaque, la cinquième dans la capitale en l'espace de quelques semaines, a été revendiquée par le groupe État islamique. Les talibans pour leur part ont nié toute implication.

«L'assaillant a actionné sa veste explosive dans une foule. La plupart (des victimes) célébraient Norouz», a déclaré à l'AFP Nasrat Rahimi, l'adjoint du porte-parole du ministère de l'Intérieur. Dix-huit autres personnes ont été blessées, «toutes des civils», la plupart «des adolescents», a-t-il ajouté. Un photographe de l'AFP a compté 18 corps à l'hôpital.

Le bilan pourrait encore s'aggraver, alors que le ministère de la Santé afghan fait état de son côté de 29 morts et 52 blessés.

D'après Nasrat Rahimi, l'attentat s'est produit devant un

hôpital situé en face de l'université de Kaboul, à moins de 200 mètres de Karte Sakh, un mausolée où de nombreux Afghans se rassemblent chaque année pour fêter Norouz.

En octobre 2016, l'État islamique avait attaqué ce monument religieux, tuant 18 personnes rassemblées pour l'Achoura, une célébration religieuse particulièrement importante pour la communauté chiite.

Hier, la sécurité avait donc été renforcée aux alentours du mausolée en amont de Norouz, empêchant le kamikaze de l'atteindre. «Il s'est alors fait exploser parmi des adolescents qui en revenaient», a raconté à la chaîne Tolo news le chef de la police de Kaboul, Mohammad Daud Amin. Des taches de sang étaient visibles sur le lieu de l'attaque, tout comme des objets appartenant aux victimes.

L'attentat est «un crime contre l'humanité», a déclaré le président afghan Ashraf Ghani dans un communiqué. Il intervient quatre jours après un précédent attentat-suicide dans la capitale,

revendiqué par les talibans, qui avait fait deux morts et plusieurs blessés.

Plus de 10 000 civils ont été blessés ou tués en Afghanistan en 2017 des suites du conflit, selon l'ONU. Près de 2 300 d'entre eux ont été tués ou blessés dans des attentats, le plus lourd bilan de ce type jamais enregistré. Lundi, l'explosion d'une moto piégée à Jalalabad, la grande ville de l'est afghan, avait fait au moins quatre morts et dix blessés. Les attentats se multiplient à Kaboul, devenu l'un des endroits les plus meurtriers d'Afghanistan. La semaine dernière, le général John Nicholson, commandant des forces américaines et de l'Otan en Afghanistan, avait déclaré que la protection de la capitale afghane était une priorité. Cette dernière attaque survient par ailleurs alors que le chef d'état-major américain Joseph Dunford s'est rendu en Afghanistan pour passer les troupes en revue avant le début attendu de la saison des combats contre les insurgés à la fin de l'hiver.



## Cinéma

# «Les sept remparts de la citadelle» présenté à la presse

■ Le long métrage «Les sept remparts de la citadelle», une fiction relatant le conflit entre une famille algérienne expropriée de ses terres et un colon sanguinaire, du réalisateur Ahmed Rachedi, a été présenté à la presse mardi à Alger.

Par Adéla S.

D'une durée de 180 mn, cette fiction, adaptée du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia, est une coproduction de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc). «Les sept remparts de la citadelle», projeté à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, confronte deux perceptions de l'attachement à la terre, celui de Thabti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à cette terre qu'il considère comme la sienne et qu'il finit par accaparer.

Défendant la terre de ses ancêtres, Thabti prendra très jeune le maquis avant d'être contacté par les soldats de l'Armée de libération nationale (ALN) qui le forme au combat organisé et en feront un leader dans la région du Constantinois.

Cette histoire qui se déroule aux premières années du déclenchement de la guerre de

Libération montre également la vision que portent les colons français, propriétaires fonciers, sur la révolution et met en avant le grand attachement de ces derniers à l'Algérie et aux terres qu'ils exploitent. Le combattant comme le colon livrent plusieurs batailles, l'un pour la liberté et l'autre pour le maintien du système colonial. A travers cette histoire, le film montre l'atrocité des interventions militaires dans les montagnes, les villages et bidonvilles occupés par les Algériens mais aussi le jusqu'au-boutisme des colons prêts à tout pour préserver cet état de fait et leurs privilèges. Sur le volet technique, cette œuvre présente quelques lacunes sur le plan des effets spéciaux lors des scènes de

bataille, dont certaines se rapprochent plus du jeu vidéo. La bande originale du film, composée par Salah Samai et Amine Kouider, est quant à elle passée inaperçue, alors que la bande son présentait elle aussi des lacunes dues aux mauvaises conditions techniques de projection, selon les producteurs. Interrogé sur la durée du film qui dépasse de très loin les standards cinématographiques internationaux, le réalisateur a répondu qu'«une version courte, qui devrait être ramenée à 120mn, est en préparation».

Le casting du film, qui reprend les acteurs des trois précédentes œuvres du réalisateur, dénote également d'un imaginaire cinématographique



redondant qui donne une impression de feuilleton. «Les sept remparts de la citadelle», produit dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance avec un budget de 320 millions

de dinars alloué par le ministère de la Culture, pourrait également faire l'objet d'un feuilleton, alors que sa sortie en salle devrait intervenir prochainement.

A. S./APS

## Oran

## 20 000 élèves ont bénéficié de représentations théâtrales

Plus de 20 000 élèves ont bénéficié de représentations théâtrales, programmées depuis la mi-février dernier par l'association culturelle «El Amel» d'Oran, a-t-on appris mardi de son président.

Cette initiative qui entre dans

le cadre d'une convention conclue avec la direction de l'éducation de la wilaya a profité à 13 écoles primaires réparties à travers les quartiers «Abdelmoumene», «El Badr», «Ain El Beida» et «Mahieddine», a indiqué Mohamed Mihoubi.

Le spectacle «El Djoul 3», réalisé par le président de l'association et comportant trois genres artistiques, à savoir le théâtre, les jeux ludiques et acrobatiques et la magie, s'est reproduit 19 fois et a subjugué les élèves, a-t-il fait savoir.

Cette œuvre, animée par les comédiens Loufi et Habchi – formés à l'école de l'association «El Amel» – et jouée dans les cours des établissements scolaires ont séduit les élèves qui apprécient plus les jeux, a-t-on souligné.

Kamel L.

## Film méditerranéen

## Formation et films thématiques au centre du 3<sup>e</sup> Festival d'Annaba

La troisième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba (FAFM), dont le coup d'envoi a été donné hier soir, proposera aux amoureux du 7<sup>e</sup> art un cinéma aussi riche que talentueux traitant de thématiques d'actualités.

Depuis que le FAFM a signé son come-back en 2015, après, faut-il le rappeler, 25 d'absence, ce festival a su relever le défi de la qualité et de la formation pour s'imposer d'abord comme un espace de découverte de grandes œuvres cinématogra-

phiques mais également pour offrir l'opportunité aux jeunes talents de se former au métier du cinéma, selon son commissaire, Saïd Ouled Khalifa.

C'est dans cette logique que les films réalisés par les jeunes stagiaires de la précédente édi-

tion, en collaboration avec le Festival International du film amateur de Kélibia (Tunisie), seront projetés lors de cette édition sous la bannière «Annaba Cinéma».

Sur les 60 films programmés pour cette troisième édition, pla-

cée sous le thème «Paix pour la Méditerranée», vingt longs métrages (10 fictions et 10 documentaires) sont en lice pour le Grand prix du festival, le «Annab d'or», a expliqué Ouled Khalifa, soulignant la qualité des affiches proposées pour ce cru 2018.

Outre les conférences-débats prévues en aval de chaque projection, des ateliers pour la formation aux métiers cinématographiques seront encadrés et animés par des professionnels belges.

Le cinéma belge sera à l'honneur de cette troisième édition, avec notamment la projection pour la soirée d'ouverture du film «Une famille syrienne» de Philippe Van Leeuw. Le commissariat du festival a également décidé de fêter dignement les 50 ans du cinéma palestinien à travers la projection de films cultes de ce pays.

Les projections des films programmés dans le cadre du Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui comprend des spectacles itinérants, auront lieu dans plusieurs communes, au niveau de trois centres de rééducation, au théâtre régional d'Annaba et dans la salle de cinéma de la maison de la culture Mohamed-Boudiaf.

R. C.

Racim C.

## Aïn Defla/Journée mondiale du conte

## La célébration marquée par un spectacle de Hamza Yadoughi

L'artiste Hamza Yadoughi a marqué de son empreinte la célébration à Aïn Defla de la Journée mondiale du conte coïncidant avec le 20 mars de chaque année, tenant en haleine les enfants et leurs parents.

Au cours de sa représentation, abritée par la Maison de la culture Emir Abdelkader de la ville, Hamza Yadoughi, plus connu sous le sobriquet de mama Messaouda, a subjugué le nombreux public présent, distillant aux bambins en filigrane de sa production des messages sur l'amour de la patrie et des parents, ainsi que sur la préservation de l'environnement.

Accompagné à l'occasion de son fils et de son neveu, l'artiste, au pas alerte, versé dans le sketch pour enfant depuis 1962, a démontré qu'en dépit des séquelles de l'âge (il est né en 1938), il n'en restait pas moins

actif, s'employant à contribuer à la consolidation des principes et des valeurs ancestraux.

Certes, l'humour et la bonne humeur étaient de mise dans le spectacle de Hamza Fegouhli mais, comme à son accoutumée, il a, avec un procédé dont il a seul le secret, tenu de faire ancrer chez les petits un certain nombre de valeurs citoyennes nécessaires pour la vie en société, a souligné Slimane, un enseignant accompagné de ses quatre enfants.

«J'ai vraiment apprécié oncle Hamza pour sa gentillesse et pour tous les propos qu'il nous a tenus», a indiqué, pour sa part, Narimane, une jeune écolière de 9 ans, qui a pris place, tôt le matin, au niveau de la salle des spectacles de la Maison de la culture pour, a-t-elle précisé, «m'assurer de ne rien rater du spectacle».

De son côté, l'artiste Hamza Fegouhli a relevé l'ambiance extraordinaire qui a régné tout au long de sa représentation, félicitant les enfants pour l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long de son spectacle.

«Les enfants sont en vacances et il n'y a assurément pas mieux que cette période pour leur inculquer des valeurs telles l'amour de la patrie et des parents, ainsi que le respect des enseignants et des adultes de façon générale», a-t-il précisé, observant toutefois que l'éducation des enfants implique de nombreuses parties à la tête desquelles se trouvent les parents et les enseignants.

Evoquant ses projets d'avenir, il a fait état de la préparation d'un feuilleton télévisé en prévision du mois de ramadhan prochain, signalant que la production en question traite d'un sujet social



## Tour d'Algérie 2018 de Cyclisme Toutes les conditions réunies pour sa réussite

**TOUTES LES** conditions sont réunies pour le bon déroulement de la 21<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2018), prévue du 27 mars au 2 avril prochains, dont le départ sera donné à partir de la wilaya de Tamanrasset et l'arrivée à Tizi-Ouzou, a affirmé mardi le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Mabrouk Kerboua. «La Fédération algérienne de cyclisme travaille d'arrache-pied pour réunir tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette 21<sup>e</sup> édition, dont la première étape sera courue dans la wilaya de Tamanrasset sous forme d'un circuit fermé, alors que l'arrivée est prévue à Tizi-Ouzou», a déclaré Kerboua lors d'une conférence de presse animée à l'occasion du forum du quotidien «Echaab». Tout en mettant en exergue la contribution du ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation du TAC-2018, le président de la FAC a profité de cette occasion pour appeler tous les partenaires économiques, privés et publics, à la réussite de cette 21<sup>e</sup> édition. «Le Tour d'Algérie cycliste est un événement important et incontournable dans le programme annuel de l'instance fédérale qui a également six tours internationaux au calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) pour permettre à nos cyclistes de gagner le maximum de points en vue des prochains championnats du monde prévus en Autriche», a-t-il relevé. Suite à la demande formulée par l'instance fédérale de pouvoir organiser un Tour d'Algérie composé de sept étapes, les responsables de l'Union cycliste internationale (UCI) ont répondu favorablement aux doléances de la FAC. Le président de la FAC a tenu à

remercier les responsables du ministère de la Défense nationale (MDN) qui ont mis à la disposition des équipes participantes deux avions militaires pour le déplacement d'Alger vers Tamanrasset ainsi que le transbordement de Tamanrasset en direction de la wilaya de Tlemcen qui verra le déroulement de la deuxième étape. De son côté, le directeur du Tour d'Algérie-2018, Kheireddine Barbari, a indiqué à cette occasion que vingt-quatre équipes se sont officiellement manifestées pour prendre part à cet événement, mais jusqu'à présent dix équipes étrangères ont confirmé leur participation. «Vingt-quatre équipes nous ont fait part de leur souhait de participer au Tour d'Algérie-2018, mais dix équipes étrangères représentant l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Sud, ont confirmé leur participation, sans oublier l'Algérie qui sera représentée par huit formations. Nous allons attendre jusqu'au dernier jour pour pouvoir communiquer la liste finale des engagés», a précisé Barbari. La 21<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie passera par les wilayas de Tamanrasset, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Tiaret, Médéa, Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou. Parmi les pays retenus pour prendre part à cette compétition figurent, entres autres, la France, le Bahreïn, l'Allemagne, la Syrie, la Tunisie, l'Erythrée, le Rwanda, l'Iran la Bolivie et Colombie. L'Algérie sera représentée par huit clubs : l'AS Sûreté Nationale, le GS Pétroliers, l'Atlas Blidéen, Sovac/Natura'Ever, le Club d'El-Kantara (Biskra), l'UFC Blida, l'Espérance batnéenne de vélo et une équipe de Sidi Bel-Abbès.

## Basket-ball / Coupe d'Algérie (messieurs - 1/8 de finale) GSP-WOB sera rejoué à huis clos

**LE HUITIÈME** de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, entre le GS Pétroliers au WO Boufarik, interrompu par décision arbitrale vendredi à la salle Harcha (Alger), sera rejoué à huis clos, a décidé mardi la Commission nationale de compétition de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). «La date et le lieu du match seront communiqués ultérieurement», a précisé le président de la Commission nationale de compétition, Redouane Djoudi. Outre cette décision, la FABB a également infligé une amende de 50 000 dinars au WO Boufarik après les incidents provoqués par ses supporters lors de cette rencontre. Le Commissaire technique Nachid Massaoudi avait arrêté la rencontre à une minute de la fin du 3<sup>e</sup> quart-temps alors que le GS Pétroliers menait largement au score. Retardée de plus d'une heure, à cause des agissements des supporters

en tribune, cette affiche des huitièmes de finale avait été interrompue à plusieurs reprises, notamment par des jets de projectiles qui mettaient en danger la sécurité des joueurs, selon le rapport du Commissaire technique. Le vainqueur de cette confrontation affrontera l'IR Bordj Bou Arréridj en quarts de finale de l'épreuve, prévus les 13 et 1<sup>er</sup> avril prochain, selon le tirage au sort réalisé ce mardi au siège de la Fédération.

## Saou (USB) écope de 6 mois de suspension

**L**e porte-parole de l'US Biskra (Ligue 1 Mobilis de football) Brahim Saou a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, de toute fonction officielle pour «menace et comportement anti-sportif envers officiels» lors de la réception de l'USM Alger (défaite 1-0) le 1<sup>er</sup> mars en championnat, a annoncé ce mardi la Ligue de football professionnel

(LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le dirigeant de l'USB devra s'acquitter d'une amende de 80 000 dinars, précise la même source. Par ailleurs, le milieu offensif de l'USM El-Harrach Younes Sofiane a écopé de 3 matchs de suspension dont 1 avec sursis, suite à son expulsion lors du match en déplacement face à l'USM Blida (défaite

## Equipe nationale Les joueurs se montrent optimistes

■ Les joueurs de la sélection nationale ont tous montré leur optimisme, en marge de la zone libre organisée par le staff technique, avant-hier soir au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa.

Par Mahfoud M.

**E**n effet, des cadres comme Medjani et Soudani et des jeunes comme El Mellali sont unanimes à dire que l'EN devrait bien se comporter lors de cette étape préparatoire qui reste importante pour les prochaines échéances. Ainsi, Medjani pense qu'il est important que la sélection dispute des matchs amicaux au lieu de venir aux stages uniquement pour s'entraîner. «Nous avons un an et demi pour préparer la CAN 2019 sans perdre de temps. Jouer face à des sélections africaines va nous aider à préparer les qualifications de la CAN, alors que jouer face des sélections mondialistes va nous permettre de nous jauger par rapport au niveau mondial», a souligné Medjani. Commentant la non-convocation de ses deux ex-coéquipiers, Feghouli et Mbolhi, il dira que cela est du ressort du sélectionneur national. De son côté, Hilal Soudani avouera que «c'est honneur d'être convoqué en équipe natio-



Medjani satisfait de l'ambiance à l'EN

nale et un grand plaisir de rejoindre le groupe dans lequel règne une bonne ambiance». Le revenant Saïd Belkalem est content aussi de revenir en EN après une longue absence. «J'ai retrouvé la même ambiance au sein du groupe qui a également enregistré l'arrivée de mon ami Lounes Gaouaoui que j'ai longtemps côtoyé. Maintenant nous allons travailler dur pour atteindre nos objectifs», a-t-il ajouté. Le jeune pensionnaire du Paradou AC, Farid El Mellali, se dira, lui, fier de cette première convoca-

tion en EN A. «Le staff technique et les joueurs m'ont très bien accueilli. Maintenant c'est à moi de saisir cette occasion pour prouver mes qualités sur le terrain et gagner ma place dans le groupe. J'ai l'ambition d'intégrer le 11 de départ et je vais faire le maximum pour atteindre cet objectif», avouera le jeune attaquant académicien, excité à l'idée de jouer les matchs amicaux avec la sélection première après avoir fait partie de l'EN A'.

M. M.

## EN U20

## Belkheir regrette que la convocation eut été envoyée tardivement

**L**i attaquant algérien Mohamed Belkheir (Inter Milan/ Italie) est revenu sur les raisons qui l'ont empêché d'honorer sa présence avec l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U-20), confirmant que la Fédération algérienne (FAF) a envoyé la convocation tardivement. «C'est un peu compliqué parce que la fédération a envoyé une deuxième convocation, mais comme je suis en tournée et qu'on dispute les huitièmes de finale mon club a refusé l'invitation. On est en train de voir, par exemple, si on est éliminés du tournoi je pourrais rejoindre directement la sélection même sans pouvoir jouer mais juste pour voir mes coéquipiers», a indiqué le jeune joueur de 19 ans dans un entretien accordé lundi soir au site sportif Dz Foot.

Le directeur des équipes nationales (DEN) Boualem Charef a fait appel à 28 joueurs dont Mohamed Belkheir pour les deux matchs amicaux face au Niger, en vue de la double confrontation face à la Tunisie les 31 mars et 7 avril, dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la CAN-2019 prévu au Niger. «J'avais tout prévu avec le sélectionneur national Boualem Charef le dimanche, mais la convocation est arrivée une semaine après, un jeudi et moi je devais partir le samedi, donc le club a dit qu'elle n'était pas arrivée assez tôt, c'est-à-dire au moins 5 jours avant alors que le règlement FIFA prévoit 15 jours mais la fédération ne le savait pas», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «La fédération a envoyé encore une nouvelle convocation

samedi dernier pour dire à mon club de me laisser partir en sélection mais mon club aujourd'hui (hier lundi, ndr) a envoyé un mail disant qu'on a un tournoi important et qu'ils comptaient sur moi pour jouer, donc ils n'étaient pas prêts à me laisser partir. Alors après avoir réfléchi et que j'ai compris que le motif c'était le tournoi, c'était dur de savoir que je n'allais pas partir en sélection. J'ai insisté auprès de la FAF pour qu'ils renvoient une autre convocation et que peut-être je pourrais venir si mon équipe est éliminée plus tôt». L'équipe nationale des U-20 s'est imposée lundi en amical face au Niger (2-0) au stade du 20-Août 1955, avant une seconde opposition programmée jeudi au même lieu et au même horaire.

## Sanctions de la LFP

## Saou (USB) écope de 6 mois de suspension

2-0) dans le cadre de la 23<sup>e</sup> journée de Ligue 1. En Ligue 2, le médecin du RC Relizane M'hamed Samet a écopé de six mois de suspension dont trois avec sursis de toute fonction officielle en plus d'une amende de 80 000 dinars pour «menace et comportement anti-sportif envers officiels». Le défenseur de l'AS Ain M'ilia Zinédine Benyahia s'est

vu infliger trois matchs de suspension ferme en plus d'une amende de 30 000 dinars pour «voie de faits». Enfin, chez la catégorie réserves, l'entraîneur de la JS Saoura, Mohamed Bachir, est suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour «comportement anti-sportif envers officiels» en plus d'une amende de 30 000 dinars.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

WSIS Project Prizes 2018

**Naima Mahrez reçoit le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie à Genève**



**NAIMA MAHREZ** a reçu le 20 mars 2018, le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie au prestigieux concours mondial «WSIS Project Prizes 2018» lors d'une cérémonie organisée à Genève en suisse, en présence du Secrétaire général de l'UIT, Monsieur Houlin Zhao, et avec la participation de 50 pays et 2 000 candidats. Pour rappel, Naima Mahrez est cadre supérieur à la Direction commerciale Corporate

d'Algérie Télécom, elle a décroché avec mérite le 1<sup>er</sup> prix pour son projet intitulé «African fiber optic Backbone Trans-Saharan (BTS)» dans la catégorie «Coopération internationale et régionale» pour son «*impact sur la communauté et ses liens avec les objectifs de développement durable*» fixés par le Plan d'action de Genève de l'UIT. Pour information, le «WSIS Project Prizes» récompense les meilleurs projets TIC, répartis dans différentes catégories, et qui favorisent l'édification de la société de l'information. Il est organisé chaque année par

l'Union internationale des télécommunications dans le cadre du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI). Ces récompenses consacrent les grands efforts d'innovation et de créativité du personnel d'Algérie Télécom en général et de la femme algérienne spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication en particulier

Rafik N./Communiqué

14 blessés enregistrés

## Collision entre un bus et un semi-remorque à Fénéaïa

«**UNE COLLISION** entre un mini-bus de transport de voyageurs et une semi-remorque a fait 14 blessés hier matin vers 9h16mn», a indiqué le capitaine Soufi de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. L'accident a eu lieu sur la RN 26, au lieu-dit El-Khrout dans la commune de Fénéaïa Ilmathen, près de la ville d'El Kseur. «Il s'agit de 7 femmes âgées entre 19 et 47 ans et 7 hommes âgés entre 33 et 72 ans, blessés plus ou moins légèrement», précise-t-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis dans l'après-midi. «Le mini bus assure le transport de voyageurs de la ligne Tazmalt-Béjaïat», précise notre source. Les victimes souffrant de blessures légères ont été évacuées par les ambulances de la Protection civile à l'EPSP d'El-Kseur où elles ont été prises en charge. **H. C.**

H. C.

## Deux affaires de vol d'argent à Béjaïa Trois malfaiteurs arrêtés

«**LES ÉLÉMENTS** de la 1<sup>re</sup> sûreté urbaine de Béjaïa ont mis fin aux agissements d'un individu, auteur du vol de 50 millions de centimes dans la voiture d'un dirigeant de football à Béjaïa», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le malfaiteur, M. DJ, âgé de 34 ans, connu par la police, est natif de Batna. Il a été arrêté suite à une plainte de la victime. Les policiers ont réussi à l'identifier grâce aux empreintes digitales relevées par les enquêteurs sur les vitres et la porte du véhicule. L'individu a été localisé près de la gare routière suite à l'exploration de ces appels téléphoniques. Interrogé après son interpellation, le prévenu a reconnu

les faits qui lui sont reprochés. Selon le communiqué, «il a avoué avoir observé la victime compter les billets de banque dans sa voiture depuis une table d'un café et une fois qu'elle s'est éloignée, il a brisé une vitre, s'est introduit dans le véhicule et dérobé la somme qu'il a dépensée, en grande partie dans une discothèque à Tichy». Présenté devant le parquet de Béjaïa, il a été cité à comparaître et écroué pour «vol d'argent dans une voiture et dégradation de bien d'autrui», précise notre source. Par ailleurs, une autre affaire de vol d'argent impliquant deux individus a été enregistrée cette fois-ci par les éléments de la 2<sup>e</sup> sûreté urbaine de

Béjaïa cette semaine. Les deux malfaiteurs ont dérobé 25 millions de centimes dans la poche du manteau d'un client dans une gargote de la ville de Béjaïa. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, la victime, H.A., 42 ans a fait un retrait d'argent dans une banque du centre-ville mais sans se rendre compte qu'il était suivi par les deux bandits qui sont aussitôt entrés dans la gargote et repartis avec la somme dérobée dans le manteau de la victime posé sur une chaise. La victime qui a vu les deux malfaiteurs quitter rapidement le lieu sans faire de commande a vérifié les poches de son manteau qu'il a découvertes vides. Il a

immédiatement alerté la police qui a fait des rondes à pied dans les alentours et réussi à arrêter les deux prévenus B.S. 53 ans et B.M. 44 ans, natis de la wilaya de Blida. «Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des deux individus pour constitution d'une association de malfaiteurs, délit de vol en nombre». Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui a confié le dossier pour une citation directe qui s'est soldée par la condamnation des deux accusés à un an de prison ferme et une amende de 100 000 DA.

Hocine Cherfa

## classement annuel des capitales les plus vivables dans le monde Alger est classée 184ème



Loumis

Djalou@hotmail.com

Arrêtées à Rouiba

## Deux sœurs impliquées dans une affaire de détention de psychotropes

■ Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, dans la commune de Rouiba, deux sœurs impliquées dans une affaire de détention et trafic de psychotropes, qui avaient en leur possession plus de 400 gr de cannabis, plus de 1 400 comprimés psychotropes ainsi que des armes blanches, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de sûreté de wilaya.

Par Slim O.

La sûreté de la circonscription administrative de Rouiba a traité cette affaire de trafic et de détention de psychotropes, après l'exploitation d'un renseignement indiquant

que deux sœurs s'adonnaient au trafic de drogue dans leur quartier de résidence. Suite à la perquisition du domicile des deux suspectes, quatre lames de couteau qui servaient au coupage de la drogue, dissimulées dans une armoire, ont été saisies.

Après finalisation de la procédure légale, les deux suspectes ont été présentées devant le procureur de la République territoriale compétent qui a ordonné leur mise en détention préventive.

S. O./APS

Sahara occidental / Etats-Unis

## Kohler discute aujourd'hui de la question sahraouie avec l'administration américaine

LE NOUVEL émissaire de l'ONU, Horst Kohler, se rendra aujourd'hui à Washington pour discuter de la question sahraouie avec le département d'Etat, a appris l'APS de sources proches du dossier. Ces discussions, prévues au lendemain de son briefing au Conseil de sécurité, s'inscrivent dans le cadre des consultations menées par le médiateur allemand en vue de relancer le processus onusien, à l'arrêt depuis 2012. Depuis janvier, l'ancien président allemand qui a préféré établir ses locaux à Berlin, mène des concertations

élargies pour faciliter la tenue d'un nouveau round de négociations. Après sa rencontre avec les parties au conflit, et les deux pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, Kohler a échangé sur ce dossier avec le président de l'Union africaine, Paul Kagame, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, et l'émissaire de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président du Mozambique, Joachim Chissano. Il avait également rencontré en mars la cheffe de la

diplomatie européenne, Federica Mogherini, et s'est rendu dernièrement à Stockholm où il a eu des discussions avec le ministre suédois des Affaires étrangères, Margot Wallstrom. Rabat voit déjà d'un mauvais œil l'effort mené par Kohler pour élargir son cercle de médiation. Le Maroc qui a sabordé les efforts de son prédécesseur, Christopher Ross, veut exclusivement maintenir le traitement de ce dossier au niveau du Conseil de sécurité où il bénéficie du soutien inconditionnel de la France. **K. L.**

K. L.